

titre qu'on ne fit à celui de son prototype, et que le duc d'Orléans, qui exerce maintenant l'autorité royale, sera appelé au trône.

La nation française n'a pas besoin présentement, comme l'Angleterre n'en a pas besoin alors, d'une telle fiction; pour l'autoriser à mettre sur le trône un monarque identifié avec la défense et l'amélioration de sa constitution, bien que l'on voie quelques personnes en Angleterre, et quelques autres en France, invoquer le principe de la succession héréditaire. Dans les temps ordinaires, le principe de la succession héréditaire, comme le principe de l'obéissance au roi, est regardé à juste titre, comme un principe de certitude et de tranquillité; mais quand par la culpabilité de la famille royale, il devient impossible d'obéir au monarque qui est monté sur le trône, c'est un degré d'imbécillité auquel l'esprit se révolte sans avoir besoin de raisonner, que de regarder le titre des héritiers présomptifs comme impérissables, quand ceux de leurs parens vivants sont mis de côté.

Il convient évidemment que personne ne monte sur le trône de France en vertu du droit de Charles X; et il est indispensable, pour éviter l'anarchie, qu'il y ait un roi habile, et attaché aux institutions nationales. C'est le principe qui a été suivi en Angleterre en 1668, et qui sera sans doute suivi en France. Le duc d'Orléans, père d'une famille nombreuse et vigoureuse, sera la souche d'une nouvelle dynastie, le chef d'une lignée de rois constitutionnels; et quoique la monarchie héréditaire soit par là interrompue, la nécessité de l'interrompre encore ne reviendra pas, comme elle serait revenue sans doute, si le Duc de Bordeaux était monté sur le trône.

DU GLOBE, JOURNAL DE PARIS.

Révolution anglaise.

LES STUARTS.

Charles I.

Résistance du parlement.

Refus des subsides.

Dissolution du parlement.

Le long parlement.

Le mécontentement croît.

Charles à York.

Guerre civile.

Fuite de Charles, pris dans l'île de Wight.

Procès et mort de Charles.

République anglaise.

Olivier Cromwell, Protecteur.

Dissolution du parlement.

Nouveau parlement.

Révolution française.

LES CAPETS.

Louis XVI.

Assemblée des Notables.

Refus des subsides.

Serment du jeu de paume.

Assemblées législatives.

Le mécontentement croît.

Louis XVI à Versailles.

Emigration, Vendée, &c.

Fuite de Louis, pris à Varennes.

Procès et mort de Louis.

République française.

Napoléon Bonaparte, Consul.

Dix-huit Brumaire.

Sénat.